



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique et réglementation

Question au Gouvernement n° 2393

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Paul Quiles.

M. Paul Quiles. Monsieur le Premier ministre, jeudi dernier, à Auch, en présence de tout votre gouvernement, vous avez tenu un CIADT d'été. Certains esprits malicieux ont cru pouvoir suggérer qu'il s'était agi d'un CIATBM tant les références à Bordeaux et Marseille étaient fréquentes dans les décisions prises. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Il est vrai que la façon dont certaines villes ont été privilégiées à quelque chose de ridicule et de choquant. Votre ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, s'en est lui-même offusqué en faisant remarquer que l'agglomération dont vous êtes le maire et le président de la communauté urbaine est citée dans treize rubriques sur dix-huit.

Cela m'amène à poser plusieurs questions.

D'abord, comment pouvez-vous justifier de telles méthodes à l'arrière-gout électoral prononcé et qui sont assez éloignées d'une véritable volonté d'aménagement du territoire dont la France a plus que jamais besoin ?

Quel est votre calendrier pour l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire annoncé par la loi Pasqua de 1995 ? Ce schéma aurait dû être déposé au Parlement, je vous le rappelle, le 4 février 1996, c'est-à-dire il y a plus d'un an ?

Enfin, quand organiserez-vous une concertation avec les élus locaux sur ce schéma ? Une telle concertation éviterait sans doute des épisodes aussi peu glorieux que celui du CIATDT d'été qui s'est tenu à Auch. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration.

M. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Le CIATDT a d'abord dressé le bilan des nombreuses mesures prises depuis 1995.

En vingt-quatre mois, ce sont trente-quatre décrets, sept arrêtés et vingt-six circulaires qui ont été pris. Sur une telle durée, jamais autant n'avait été fait pour l'aménagement du territoire. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Ce ne sont, mesdames, messieurs les députés, pas moins de quatre-vingts mesures en faveur de l'aménagement du territoire qui ont été prises ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Je pense notamment au schéma d'aménagement et de développement du territoire,...

Mme Segolène Royal. Où sont les moyens ?

M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. ... dont l'avant-projet, qui a été adopté, sera envoyé aux collectivités territoriales qui disposeront d'un délai de quatre mois pour présenter leurs observations. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Quiles ne doit pas suivre beaucoup les débats sur l'aménagement du territoire, sinon il saurait que l'Assemblée nationale était attachée à un fonds, le fonds national de développement des entreprises,...

M. Jean-Yves Le Deaut. Zéro !

M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. ... que ce fonds n'avait pas été abondé et qu'il va l'être, par la volonté du Gouvernement et du Premier ministre, d'un milliard sur deux ans, pris non pas sur le budget de l'État mais sur le produit des privatisations. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

J'ajouterai pour finir que j'aurais aimé que M. Quiles dise aussi qu'il avait été satisfait que, lors du CIATDT qui s'est tenu à Auch, les villes de Bethune, Tourcoing, Strasbourg, Brest, Tours, Poitiers, Nantes, sans oublier Le Mans et Pantin, aient été prises en considération.

Voilà qui relève de la justice et de l'équité ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Ce n'est pas parce que vous n'avez rien fait entre 1981 et 1993 qu'il faut nous reprocher de beaucoup travailler ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Paul Quiles.

M. Paul Quiles. Monsieur le Premier ministre, jeudi dernier, à Auch, en présence de tout votre gouvernement, vous avez tenu un CIADT d'été. Certains esprits malicieux ont cru pouvoir suggérer qu'il s'était agi d'un CIATBM tant les références à Bordeaux et Marseille étaient fréquentes dans les décisions prises. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Il est vrai que la façon dont certaines villes ont été privilégiées à quelque chose de ridicule et de choquant. Votre ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, s'en est lui-même offusqué en faisant remarquer que l'agglomération dont vous êtes le maire et le président de la communauté urbaine est citée dans treize rubriques sur dix-huit.

Cela m'amène à poser plusieurs questions.

D'abord, comment pouvez-vous justifier de telles méthodes à l'arrière-gout électoral prononcé et qui sont assez éloignées d'une véritable volonté d'aménagement du territoire dont la France a plus que jamais besoin ?

Quel est votre calendrier pour l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire annoncé par la loi Pasqua de 1995 ? Ce schéma aurait dû être déposé au Parlement, je vous le rappelle, le 4 février 1996, c'est-à-dire il y a plus d'un an ?

Enfin, quand organiserez-vous une concertation avec les élus locaux sur ce schéma ? Une telle concertation éviterait sans doute des épisodes aussi peu glorieux que celui du CIATDT d'été qui s'est tenu à Auch.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration.

M. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Le CIATDT a d'abord dressé le bilan des nombreuses mesures prises depuis 1995.

En vingt-quatre mois, ce sont trente-quatre décrets, sept arrêtés et vingt-six circulaires qui ont été pris. Sur une telle durée, jamais autant n'avait été fait pour l'aménagement du territoire. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Ce ne sont, mesdames, messieurs les députés, pas moins de quatre-vingts mesures en faveur de l'aménagement du territoire qui ont été prises ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Je pense notamment au schéma d'aménagement et de développement du territoire,...

Mme Segolène Royal. Où sont les moyens ?

M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. ... dont l'avant-projet, qui a été adopté, sera envoyé aux collectivités territoriales qui disposeront d'un délai de quatre mois pour présenter leurs observations. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Quiles ne doit pas suivre beaucoup les débats sur l'aménagement du territoire, sinon il saurait que l'Assemblée nationale était attachée à un fonds, le fonds national de développement des entreprises,...

M. Jean-Yves Le Deaut. Zéro !

M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. ... que ce fonds n'avait pas été abondé et qu'il va l'être, par la volonté du Gouvernement et du Premier ministre, d'un milliard sur deux ans, pris non pas sur le budget de l'État mais sur le produit des privatisations. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

J'ajouterai pour finir que j'aurais aimé que M. Quiles dise aussi qu'il avait été satisfait que, lors du CIATDT qui s'est tenu à Auch, les villes de Bethune, Tourcoing, Strasbourg, Brest, Tours, Poitiers, Nantes, sans oublier Le Mans et Pantin, aient été prises en considération.

Voilà qui relève de la justice et de l'équité ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Ce n'est pas parce que vous n'avez rien fait entre 1981 et 1993 qu'il faut nous reprocher de beaucoup travailler ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Quilès Paul](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2393

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire, ville et intégration

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire, ville et intégration

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 avril 1997, page 2454

**Réponse publiée le :** 16 avril 1997, page 2454

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 avril 1997